



CAMPUS
TERRE &
NATURE

CENTRE DE BILAN

CONDITIONS D'ADMISSION:

Être bénéficiaires du RSA avec une obligation d'insertion

Être âgé de 16 à 60 ans

Priorité à ceux qui n'ont pas accès aux prestations de droit commun de pôle emploi et orientés par les services de l'ALI.

DURÉE :

20 h étalées sur
6 mois
renouvelables



TAUX DE
SATISFACTION
100 %



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
100 %

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ÉMERGENCE DU PROJET PROFESSIONNEL



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette prestation permet de bénéficier d'un accompagnement à la mise en œuvre d'un projet professionnel

ORGANISATION DE LA FORMATION

Phase1 :

- Analyse de la situation sociale et professionnelle du bénéficiaire
- Recensement des motivations, des compétences, des aptitudes et des centres d'intérêts
- Détermination d'étapes intermédiaires pour dépasser les difficultés
- Elaboration d'une stratégie pour atteindre les objectifs fixés en prenant compte les obstacles éventuels

Phase 2 :

- Formalisation et validation du projet professionnel
- Redynamisation du bénéficiaire sur le plan professionnel en fonction de ses capacités d'autonomie et de ses limites
- Acquisition des savoirs et savoirs faire
- Accompagnement vers l'emploi

APRÈS LA FORMATION

Débouchés sur formations ou emplois dans tous métiers confondus

FINANCEMENT

Coût pédagogique pris en charge par le Département

VOS RÉFÉRENTS SUR CARCASSONNE

Pédagogie	Administration	Formation	Insertion
Sophie TROMBATORE	Estelle ESCOUBET	Rosy TOURDJMAN	Christelle WATIER



CFPPA DES PAYS D'AUDE

Site de CARCASSONNE

Lycée Charlemagne

Route de Ste Hilaire

11 000 CARCASSONNE

CONTACTS

04 68 119 119 : Taper 2

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fcpa11 sur   

